

PROFESSIONNELS

AGRICULTEURS

ASSOCIATIONS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires en vigueur au 15 janvier 2026

Tarifs en euros HT.

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention «TVA» sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



LANGUEDOC

SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de compte	P3
	Principales dates de valeur	
	Tenue de compte	
	Relevés de compte	
	Services en agence	
	Frais de recherche de documents	
	Banque à distance	P4
	Abonnement à des services de banque à distance	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail	
	Echanges de Données Informatisées (EDI)	
	Certificats signature électronique	
	Vos moyens et opérations de paiement	P5
	Cartes	
	Virements SEPA	
	Virements NON SEPA	
	Prélèvements SEPA	
	Chèques	
	Effets	
	Monétique	
	Offres groupées de services	P7
	Compte à Composer Pro ou Agri	
	Offre EKO PRO	
	Socle Associations loi 1901	
	Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)	
	Irrégularités et incidents	P9
	Commission d'intervention	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	
	Retour d'impayés	
	Divers	
	Assurances et autres services	P9
	Assurances	
	Autres services	
	Financements bancaires	P10
	Financement du cycle d'exploitation	
	Crédits d'investissement	
	Cautions bancaires	
	Autres opérations liées aux crédits	
	Epargne et placements financiers	P11
	Placements financiers	
	Épargne salariale	
	Opérations internationales	P11
	Opérations internationales : généralités	
	Opérations en provenance de l'étranger	
	Opérations à destination de l'étranger	
	Autres opérations à l'international	
	Résoudre un litige	P14



Ouverture, fonctionnement et suivi de compte

Principales dates de valeur

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire.
Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte).
E = Échéance.

Opérations au débit du compte

Paiement d'un chèque	J
Retrait d'espèces au guichet de votre Caisse régionale	J
Émission d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
Paiement d'effet domicilié	J - 2
Paiement par carte à débit différé :	
Cartes Business Card	Débit le 12 du mois suivant
Paiement d'un prélèvement SEPA	J

Opérations au crédit du compte

Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
(Sauf crédit sur Plan épargne Logement J+1)	
Remise de chèque(s)	J + 1
Versement d'espèces (guichet et automates)	J
Remise de prélevement(s) SEPA :	
- 2 jours ouvrés avant l'échéance	E
- Moins de 2 jours ouvrés avant l'échéance	J + 2
Remise d'effets à l'encaissement :	
- 7 jours ouvrés avant l'échéance	E + 3
- Moins de 7 jours ouvrés avant l'échéance	J + 10
Encaissement de paiement par carte	J

Tenue de compte

Tenue de compte :	
- Agriculteur	15,52 €/mois
- Professionnel	15,52 €/mois
- Association loi 1901	4,09 €/mois
- SCI Patrimoniale	2,31 €/mois
- Frais d'actualisation du dossier administratif Association	NOUS CONSULTER
Commission du plus fort découvert du mois	à partir de 0,085 %
Commission de mouvement :	
- Calculée sur les mouvements débiteurs du mois	à partir de 0,105 %
- Minimum de perception	3 € /mois
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾	30 €/an
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Relevés de compte

PERIODICITÉ	RELEVÉ PAPIER	E-RELEVÉ
Mensuel	GRATUIT	
Quinzaine (2 par mois)	1,81 €/mois	GRATUIT
Décadaire (3 par mois)	3,16 €/mois	
Journalier	19,31 €/mois	
Réédition d'un relevé de compte (TVA) Si recherches multiples, sur devis.		5,52 €/relevé
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT
Relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) * IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen		GRATUIT

(1) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Commande de K-bis (TVA)	17,38 €
Frais d'attestation (liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande) :	
- Simple	18,98 €/unité
- Complexé	40,21 €/unité
- Expert-comptable / Commissaire aux comptes (TVA)	119,47 €
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole	26,79 €
Versement d'espèces (pièces ou mixte) d'un montant unitaire inférieur à 10 €	0,70€ / versement
Versement d'espèces gros remettants (+ 5000 € de versement moyen mensuel)	Nous consulter

Frais de recherche de documents (TVA)⁽²⁾

Frais de recherche de documents <= 1 an	15,82 €/document
Frais de recherche de documents > 1 an	33,51 €/document
Copie de chèque(s)	15,82 €/chèque

Des spécialistes pour simplifier votre quotidien

« SERVICES AUX PROFESSIONNELS »

En plus de votre conseiller qui reste votre principal interlocuteur pour tous vos projets, l'équipe de SERVICES AUX PROFESSIONNELS est à votre disposition et travaille en totale synergie avec lui. Les spécialistes de SERVICES AUX PROFESSIONNELS sont à votre écoute :

- ◆ au **04 66 40 50 50** (du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 / de 14h à 18h30 - N° non surtaxé, coût de l'appel selon opérateur).
- ◆ ou services.professionnels@ca-languedoc.fr
(coût de la connexion selon opérateur).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO VISION	GRATUIT
Service de banque à distance comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO ACTION	GRATUIT
Services inclus dans (CAEL) PRO VISION + virements externes SEPA	
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO GESTION PRO ACTION + informations et ordres boursiers + virements sur liste + consultation et gestion des effets	16,71 €/mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	2,75 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte SMS Filmobile) - solde débiteur et rejet d'opérations	2,75 €/mois
Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini-relevé	0,34 €/SMS
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,34 €/SMS ⁽³⁾
Alerte solde disponible	0,34 €/SMS ⁽³⁾

Echanges de données informatisées (EDI)

EDI WEB / EDI EBICS :	
- Abonnement 1 sens (aller ou retour)	23,22 €/mois
- Abonnement (allers-retours)	40,11 €/mois
- Par écriture	0,07 €

Virement EDI :

- Dépôt de la remise de virement EDI	GRATUIT
- Par opération vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
- Par opération vers un compte hors Caisse régionale	0,30 €/opération

Remise de prélèvement EDI :

- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,41 €/opération

Pack Prélèvements Confort (moins de 200 prélèvements par mois)

6 €/mois

Pack Prélèvements Confort Plus (entre 200 et 5 000 prélèvements par mois)

15 €/mois

Mise en place d'un Mandat Expert-Comptable (TVA)

10,75 €

Certificats signature électronique

Mon certificat RGS (TVA)	249 € (pour 3 ans)
Certificat 3Skey (SWIFT Secure Signature Key)	85,50 € (pour 3 ans)
Certificat "Ma Signature EDI"	3,30 €/mois
Authentification des codes par SMS	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique ⁽⁴⁾) - Carte "Mastercard"	45,32 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁴⁾) - Carte "BusinessCard"	59,74 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁵⁾) - Carte "BusinessCard"	59,74 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ⁽⁴⁾) - Carte "BusinessCard World" ou carte "BusinessCard Executive" *	159,65 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé ⁽⁵⁾) - Carte "BusinessCard World" ou carte "BusinessCard Executive" *	159,65 €/an
<small>Le paiement sans contact est disponible sur les cartes signalées.</small>	
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	31,19 €

Paiement par carte

Paiement par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Economie Européen (EEE)	

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	0,50 € / OPÉRATION
• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paiements par carte⁽⁸⁾

• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Retraits d'espèces par carte en euro ⁽⁶⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)	
--	--

	du Crédit Agricole	d'une autre banque ⁽⁹⁾
Carte Mastercard	GRATUIT	1 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
Carte BusinessCard	GRATUIT	1 €/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait par mois
"BusinessCard World" ou carte "BusinessCard Executive" *		GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	3,20 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire ⁽⁷⁾	

Autres retraits d'espèces par carte⁽⁸⁾

• Frais fixes	3,20 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

*Cette carte n'est plus commercialisée depuis le 26 septembre 2024.

(4) Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé comportent la mention CREDIT, les cartes de paiement à débit immédiat et les cartes de paiement à autorisation systématique comportent la mention DEBIT.

(5) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte bancaire support.

(6) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021), voir carte p.15.

(7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

(8) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

(9) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Virements SEPA (Opérations en € dans la zone SEPA)*

Émission d'un virement SEPA classique⁽¹⁰⁾

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,45 €	4,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	0,45 €	1,45 €

Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne

www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur)

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale

0,45 €

Réception d'un virement SEPA

Réception d'un virement SEPA

GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA ou virement instantané SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre

17,38 €

Virements non SEPA Opération libellée en devises ou en € hors zone SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 20,55 €

Émission d'un virement non SEPA

Frais par virement de trésorerie (VSOT) (papier)

19,83 €/opération

Frais par virement de trésorerie (VSOT)*

9,35 €/opération

Pour les virements internationaux : voir p.12

* Dans le cadre de l'EDI

Prélèvements SEPA⁽¹⁰⁾

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

4 €

Frais de rejet tardif de prélèvement

20 €

Mise en place d'une autorisation de prélèvement inter-entreprise BtoB :

- Par Internet

GRATUIT

- En agence

12,21 €⁽¹¹⁾

Liste blanche SEPA (Sélection de créanciers autorisés à prélever sur votre compte)

12,21 €

Révocations et oppositions

17,70 €

Demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)

78,80 €

Chèques

Chéquier souche à gauche

6,84 €

Frais d'envoi de chéquier en pli simple

GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier en lettre expert contre signature (frais de poste inclus)

9,57 €

Carnet de remises 24 formules + 24 grilles

3,29 €

Frais d'envoi de carnet de remises en pli simple

GRATUIT

Frais d'émission d'un chèque de banque

15,50 €

Confection de lettre(s) chèque (selon modèle et quantité)

Sur devis

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

21,66 €

Frais d'opposition chèquier(s) par l'émetteur

21,66 €

(*) Pays de la zone SEPA (cf carte en p. 15)

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AEE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

(10) Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables.

(11) Gratuit pour les prélèvements de la Direction Générale des Finances Publiques.

Effets

Traitement de remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte

Commission sur remise Lettre de Change, Billet à Ordre :

Support papier

- Par remise	13,86 €
- Par opération	5,84 €

Crédit Agricole En Ligne/EDI

- Par remise	GRATUIT
- Par opération	0,61 €

Gestion de l'effet à l'encaissement ou à l'escompte

Modification, annulation	24,26 €
--------------------------	---------

Traitement de remise Daily

Commission par facture cédée ou par notification	24,26 €
Commission par modification ou prorogation	24,26 €

Monétique

Services d'encaissement de paiement par cartes bancaires

Location Terminal de Paiement Electronique (TPE) (TVA) (Prix selon le type de matériel loué)	À partir de 25 €/mois
---	-----------------------

Smart TPE / Up2pay Mobilité (TVA)	Nous consulter
-----------------------------------	----------------

Up2pay Caisse digitale ou Magasin (TVA) :

Location	99 €/mois
----------	-----------

Taux de commission cartes	Nous consulter
---------------------------	----------------

Solution de paiement fractionné (3XCB)	Nous consulter
--	----------------

Option "sans contact"	GRATUIT
-----------------------	---------

Up2pay E-Transaction (Service de paiement en ligne)

Access	17 €/mois
--------	-----------

Premium	20 €/mois
---------	-----------

Taux de commission par paiement électronique	Nous consulter
--	----------------

Offres groupées de services



Les produits et services composant les offres groupées peuvent être souscrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer PRO ou AGRI

Le socle⁽¹²⁾ : cotisation mensuelle selon les flux confiés⁽¹³⁾

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) PRO GESTION, date de valeur "J" sur les remises de chèques et d'effets (à l'échéance), frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, tenue de compte, commission de mouvement, SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus⁽¹⁴⁾, chéquier souche à gauche et carnet de remises 24 formules + 24 grilles. Frais d'opposition chèque(s)/chèquier(s) par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte. En plus pour les Agriculteurs : PleinChamp Pro (TVA).

Au choix du client : e-relevé, relevé de compte bimensuel, alerte solde disponible par SMS ou par mail, alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement par SMS ou par mail.

Cotisation mensuelle selon les flux confiés

	AGRICULTEUR	PROFESSIONNEL
Flux inférieur ou égal à 100 000,00 €	15 €	21 € Micro* 12,60 €
Flux compris entre 100 000,01 et 250 000,00 €	20 €	28,50 €
Flux compris entre 250 000,01 et 450 000,00 €	28 €	38 €
Flux compris entre 450 000,01 et 800 000,00 €	39 €	52 €
Flux compris entre 800 000,01 et 2 300 000,00 €	50 €	70 €
Flux compris entre 2 300 000,01 € et 3 000 000,00 €	70 €	90 €

*Micro entrepreneurs : (flux inférieur ou égal à 100 000 €) -40 % sur le compte à composer PRO. Offre à destination des nouveaux clients PRO.

(12) La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

(13) Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(14) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.

Bonus pour toute souscription d'un Compte à Composer Pro ou Agri, remise de :

-25 %	<ul style="list-style-type: none">• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard World (ancienne carte "BusinessCard Executive")• Sur abonnement : Location de TPE*, EDI, E-transaction
-50 %	<ul style="list-style-type: none">• Sur l'assurance SecuriHELP⁽¹⁵⁾ Pro ou Agri

Offre EKO PRO

Offre groupée de services à destination des Entreprises Individuelles PRO et AGRI en micro-bénéfice agricole. (Exclusion des Personnes Morales, SCI et associations).

- Compte courant (Frais de tenue de compte + commission de mouvement jusqu'à 10K€/trimestre***)
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Carte "Mastercard"  ****
- CAEL Pro intermédiaire
- Application Ma Banque⁽¹⁶⁾ : Gestion PRO et PART et agrégateur
- Services associés à la carte :
 - ALLO PRO : assistance juridique et expertise PRO
 - Garantie utilisation frauduleuse

8 €/mois

Socle Associations loi 1901

- Tenue de compte
- Commission d'intervention
- Chéquier souche à gauche
- Carnet de remises (de chèques) 24 formules + 24 grilles
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA

6,18 €/mois

- Crédit Agricole en Ligne (CAEL) PRO ACTION**
- SécuriCOMPTE Association Plus⁽¹⁵⁾
(dont prise en charge des frais d'opposition chèque(s)/chéquier(s) par l'émetteur et frais d'opposition faite par le titulaire de la carte)

Bonus pour toute souscription d'un Socle Associations loi 1901, remise de :

-25 %	<ul style="list-style-type: none">• Sur cotisation cartes BusinessCard & BusinessCard World (ancienne carte BusinessCard Executive)• Sur abonnement : EDI, CAEL PRO GESTION, E-transaction et TPE*
-------	---

Comptes Services du Crédit Agricole (CSCA)

Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 14/10/2013.

Selon niveau de services :

CSCA Agriculteur	À partir de 17,75 €/mois
CSCA Professionnel	À partir de 23,08 €/mois
CSCA Association	À partir de 7,62 €/mois
CSCA Auto-entrepreneur	À partir de 10,93 €/mois

* Hors gamme Up2pay.

** Service gratuit

*** Facturation de 0,10% de commission de mouvement au-delà

**** La carte peut ne pas fonctionner sur certaines utilisations comme sur les règlements de parking ou d'autoroute. Aujourd'hui, certaines autoroutes sont équipées d'automates contactant le serveur d'autorisation de l'émetteur de la carte permettant l'acceptation du paiement.

(15) cf. rubrique "Assurances et autres services" p.9.

(16) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

8,60 €/opération

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public - Maxi 83,33 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	114,65 €
Mesure exécutoire inopérante	34,06 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)	15,76 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
- Chèque inférieur ou égal à 50 € ⁽¹⁷⁾	30 €
- Chèque supérieur à 50 € ⁽¹⁷⁾	50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁸⁾	20 €
(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽¹⁸⁾	20 €
(Limité au montant de l'opération rejetée si montant inférieur à 20 €)	
Frais de rejet d'effet pour défaut de provision ⁽¹⁸⁾	20 €
Frais de rejet d'effet pour opposition sur compte, absence d'ordre, prorogation, contestation par le client	20 €
Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	38,20 €/chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	51,20 €

Retour d'impayés

Prélèvement	10 €
Commission d'incident sur effet (encaissement / escompte)	20 €

Divers

Frais de courrier de relance comptes professions réglementées en anomalie (justificatifs réglementaires à jour absents)	52,49 €
---	---------



Assurances et autres services

Assurances⁽¹⁹⁾

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

SécuriCOMPTE Agri Plus	48 €/an
SécuriCOMPTE Pro Plus	36 €/an
SécuriCOMPTE Association Plus	24 €/an

Assurance coup de pouce en cas d'arrêt d'activité

SécuriHELP Agri	12 €/an
SécuriHELP Pro	12 €/an

Autres services

PleinChamp Pro (TVA) ⁽²⁰⁾	9,90 €/mois
--------------------------------------	-------------

(17) Comprend la lettre d'injonction recommandée, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision "MURCEF", la commission d'intervention, l'ouverture du dossier d'interdiction bancaire, le rejet de chèque, le blocage de provision, le certificat de non-paiement, le suivi annuel de l'interdiction bancaire et sa mainlevée.

Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(18) Ce montant comprend la commission d'intervention.

(19) Ces contrats sont souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Nous consulter pour connaître le détail des garanties de ces assurances.

(20) Ces contrats sont souscrits auprès de PleinChamp, SAS au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900 - Siège Social : 12 place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Financements bancaires

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site Internet du Crédit Agricole du Languedoc : <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/tarifs.html>. Coût de la connexion selon opérateur.

Facilité de caisse

Frais de dossier	28,40 €
------------------	---------

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	0,60 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Escompte

Frais de dossier	50 €
Escompte exceptionnel par remise	12 €
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Daily

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 70 €)
Commission d'engagement	0,50 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)

Crédit court terme

Frais de dossier	1 % du montant autorisé (minimum 100 €)
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTR)	0,50 % du montant de la ligne (minimum 50 €)
Cash in Time ⁽²¹⁾ (solution de paiement de factures en ligne)	Nous consulter

Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt accordé (minimum 200 €)
------------------	--

Cautions bancaires

Frais de dossier	100 €
+ Commission d'engagement	0,50 % à 2 % du montant garanti

Autres opérations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle des cautions (par emprunteur)	GRATUIT
Réaménagement de prêts :	
- Simple (insertion option souplesse, insertion différé, mise en place délai,...)	60,76 €
- Complexé (réaménagement du taux ou de la durée : allongement ou réduction,...)	Maxi 1 % du capital restant dû (minimum 75 €)
Transfert de prêt avec avenant	291,43 €
Réédition de tableau d'amortissement (TVA)	34,33 €
Modification de la périodicité d'échéance	60,76 €
Attestations diverses liées aux prêts (TVA)	15,82 €
Exercice d'option (pause mensualité et modulation échéance,...)	62 €
Frais étude dossier refusé	80 % des frais de dossier
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	10,97 €
Frais de formalisation de garantie prêteur (hors frais des services fiscaux et de greffe)	59,04 €
Frais de mainlevée de garantie	135,19 €
Ajout ou modification de garantie	159,30 €
Frais autre acte sur prêt	50,40 €

(21) Ce contrat est souscrit auprès de CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, société anonyme au capital de 195.257.220 euros, RCS Nanterre 692 029 457, ayant son siège social sis 12 place des Etats-Unis-92120-Montrouge-France, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220.

Mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu :
(hors frais des services fiscaux et de greffe)

- Au Crédit Agricole du Languedoc	37,32 €
- Hors Crédit Agricole du Languedoc	74,96 €



Epargne et placements financiers

Placements financiers

Droits de garde (TVA)

Prélevés au cours du 1^{er} trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente

Frais de tenue de compte - Minimum de perception (par an et par compte)	27,50 €
Commission proportionnelle	

Valeurs	Commission proportionnelle	Minimum de perception par ligne
Bons CASA, parts de Caisse Locale, actions de sociétés privatisées depuis moins de 18 mois		GRATUIT
Actions, Obligations, SICAV et FCP du groupe Crédit Agricole		
Actions, Obligations, SICAV et FCP hors groupe Crédit Agricole	0,2666 %	3,33 €
Lignes nominatives, étrangères ou or	0,8333 %	8,33 €
Maximum de facturation		375 €

Les frais de courtage (Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution)

Internet (Invest Store Initial)	- Minimum	0,60 % du montant de l'ordre
	- Frais fixes à la ligne	7,50 €
		GRATUIT
Téléphone	- Minimum	1,49 % du montant de l'ordre
	- Frais fixes à la ligne	14 €
		6 €
Services gestionnaires	- Minimum	1,49 % du montant de l'ordre
	- Frais fixes à la ligne	14 €
		6 €

Epargne salariale

Plan Epargne Salariale et Retraite (PESR Convergence III) (TVA)⁽²²⁾

Tenue de compte :

PEI + PER COL I	199 €/an
-----------------	----------



Opérations Internationales

Opérations internationales : généralités

“ Sur-mesure ”

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du service International sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer. C'est ce que nous appelons le "sur-mesure". A l'exception des opérations traitées de gré à gré, les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par la Caisse régionale pour la devise concernée au jour d'exécution effective de l'opération par le service International. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre. Toutes les opérations en devises (non euros) ci-dessous supportent une commission de change fixe de 20,55 €.

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et bénéficiaire.

(22) PESR CONVERGENCE est une offre d'épargne salariale et retraite gérée par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 91 boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris.

Chèques à l'encaissement selon la formule Crédit Sauf Bonne Fin (SBF)

Le montant du chèque est crédité sur le compte de notre client le jour du traitement par le service Affaires Internationales. "Sauf Bonne Fin" signifie que le compte est redébité en cas de rejet du chèque par la banque étrangère.

Chèques à l'encaissement

Le montant du chèque n'est crédité sur le compte qu'après transmission des fonds par la banque étrangère (délai de 5 semaines en moyenne).

Opérations en provenance de l'étranger

Réception de virements

Virement en € dans l'EEE (Espace Économique Européen) ⁽²³⁾	GRATUIT
Virement en € hors EEE ou en devises	25,36 € /virement
Prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire	

Encaissement de chèques étrangers

Zone IN et OUT ⁽²⁴⁾	65,02 € /chèque
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	65,02 € /chèque

Encaissement d'effets étrangers

Zone IN et OUT ⁽²⁴⁾	54,02 € /effet
--------------------------------	----------------

Encaissement de remises documentaires

Zone IN et OUT ⁽²⁴⁾	0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €
Pour les encaissements d'effets et de remises documentaires se rajoutent les frais d'acheminement : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.	

Crédits documentaires export

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission de notification	0,10 %, minimum 130 €
- Commission de confirmation ⁽²⁵⁾	nous consulter
- Commission d'acceptation ou de paiement différé ⁽²⁵⁾	nous consulter
- Commission de modification (hors montant et durée)	115 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,15 % minimum 155 €
- Commission de négociation de crédit	0,15 % minimum 155 €
- Commission de transfert de crédit	0,15 % minimum 300 €
- Commission de mise en conformité des documents à la demande expresse du client	0,15 % minimum 130 €
- Commission d'utilisation	0,15 % minimum 155 €

Garanties bancaires reçues

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission de notification	130 €
- Commission de mise en jeu	0,15 % minimum 300 €

Opérations à destination de l'étranger

Émission d'un virement

Virement en € dans l'EEE (Espace Economique Européen) ⁽²³⁾	4,50 € /virement
Frais de mise en conformité ⁽²⁶⁾ :	
- Demande de confirmation d'exécution	12,25 €
- Supplément pour domiciliation incomplète	12,25 €

(23) Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

(24) Zone In : les pays de l'Union Européenne - Zone Out : les pays hors zone In et hors EEE.

(25) En fonction du pays et de la banque émettrice.

(26) Hors refacturation des frais éventuels demandés par les banques étrangères.

Virement en € hors EEE ou en devises :

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre)	25,36 €
- Option "OUR" (tous les frais , y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	minimum 25,36 € + majoration de frais de 25,74 €
- Option "BEN" (l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement)	

Paiement d'un chèque

Zone IN et OUT ⁽²⁷⁾	65,02 € /chèque
--------------------------------	-----------------

Paiement d'effet

Zone IN et OUT ⁽²⁷⁾	54,02 € /effet
--------------------------------	----------------

Paiement de remises documentaires

Zone IN et OUT ⁽²⁷⁾	0,10 % du montant de la remise, minimum 85 €
--------------------------------	--

Crédits documentaires import

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 130 €
- Commission d'utilisation	0,125 % minimum 115 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	115 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 130 €
- Commission de paiement différé (par an)	1 % minimum 95 €
- Commission pour absence de document(s)	0,5 % minimum 100 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.

Garanties bancaires émises

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	0,25 % minimum 130 €
- Commission de modification (hors montant et durée)	115 €
- Commission de modification (montant et/ou durée)	0,25 % minimum 130 €
- Commission de mise en jeu	0,25 % minimum 320 €

Frais de dossier : cf. chapitre "Autres opérations à l'international" p.13.

Autres opérations à l'international

Frais de dossier

Opérations de change à cours limité :

- <= à 150 000 €	360 €
- > à 150 000 €	550 €
Crédit documentaire import, garantie bancaire émise	95,74 €

Contrat de couverture de change à cours garanti :

Flexigain/Flexiterme/Options de change	250 €
+ Commission d'utilisation	60 €/tirage
Achats et ventes à terme classique	95,74 €
Avance en devises	95,74 €
Cession bancaire (libération de marchandise)	30 €
Remboursement anticipé	30 €
Frais étude projet non abouti	sur devis

Frais d'acheminement

Recommandé (DHL ou similaire) (TVA)	48,09 €
Telex swift	12,25 €

Opérations diverses sur portefeuille

Prorogation, impayé, avis de sort, effet réclamé, envoi à l'acceptation	12,25 €
Correction de domiciliation client de la Caisse régionale, recherche et fourniture d'informations complémentaires	12,25 €
Tenue de compte en devises	GRATUIT



Résoudre un litige

L'agence : Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *. Pour vos réclamations orales, si la réponse communiquée immédiatement ne vous a pas donné entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *

Le Service Clients : Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpellieréret – Maurin 34977 Lattes cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html> *. L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de son envoi. L'agence ou le Service Clients vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation sur support papier ou autre support durable.

Les cas particuliers :

- Si votre réclamation porte, conformément à la réglementation, sur un service de paiement autre que le chèque, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si votre réclamation concerne la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance.

• Concernant les contrats assurés par PACIFICA :

Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15.

• Concernant les contrats assurés par PREDICA :

- pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.

- pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : Crédit Agricole Assurance - Service Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex*.

• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – Service Réclamations, 53 rue la Boétie – CS40107 – 75380 PARIS CEDEX 08 ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr .

La médiation : Si la réponse apportée par votre agence ou le Service Clients ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de vous adresser gratuitement :

- Pour tout litige relatif à un financement, au Médiateur du Crédit aux Entreprises directement sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/> *

- Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, sous réserve que vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du Service Clients de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR-de-lAMF/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> * ou en scannant le QR code, ou encore par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.

L'action en justice : Vous pouvez, selon les conditions de la réglementation en vigueur, intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro¹

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

(*) Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

En cas d'urgence

Je contacte...

Déclarer un **sinistre** Auto, Habitation,
Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel

Gratuits

Signaler la **perte**, le **vol** ou l'utilisation
frauduleuse de sa carte bancaire

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Service disponible 24h24, 7j/7

Faire **opposition** sur un chèque
ou un chéquier

04 27 84 27 84

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Service disponible 24h24, 7j/7

Pour plus d'informations



Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)



Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les agriculteurs, les professionnels et les associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet :

www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client préalablement avant la date d'application envisagée.



Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : avenue de Montpellierret, Maurin 34977 Lattes cedex. 492 826 417 RCS Montpellier. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828. N° IDU (IDentifiant Unique pour la filière « Papiers Graphiques ») : FR234301_01WSIW.

Réf : 202509-04. Imprimeur : Imp'Act
IMP'ACT IMPRIMERIE, 5911 Route du
Frouzet - ZAE Les Hautes Garrigues 34380
Saint Martin de Londres.



LANGUEDOC